

nom de lieu

Chicane

antériorité

date la plus ancienne attestée : 1851 source : Dénombrement 1851

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
Chicane	maison	Hardy	BX	4844-632



Chicane

Chicane provient probablement du français – où il n’apparaît qu’au XV^{ème} siècle – auquel il emprunte son sens. L’origine est obscure, les diverses explications proposées renvoient à un étymon *tsikk-* « petit » (Guiraud). Les dictionnaires gascons (Arnaudin, Foix, Palay) recensent tantôt *‘chicane’*, substantif, « chicane », tantôt *‘chicana’*, verbe, « chicaner ». En français, chicane est un déverbal de chicaner. Désigne péjorativement le monde juridique. Chicane est recensé comme nom de personne par Marie-Thérèse Morlet et « doit désigner un chicaner ». Or le chicaner, en gascon, se dit *‘chicanayre’* ou *‘chicanou’*. Le retour à *‘chicane’* pour désigner le chicaner pourrait s’expliquer par un mécanisme mental de représentation inhérent à la formation des *chafres*, le jeu entre compréhension* (terme de sémantique* qui s’applique à l’ensemble des traits, ou sèmes* ou sens qui sont dénotés par le signe : toutes les définitions du dictionnaire) et l’extension* (concept qui rend compte en diachronie* du processus d’acquisition de sens secondaires aux dépens du sens initial). Dans le cas présent, il est vraisemblable que les locuteurs soient passés du nom de personne au lieu-dit, mais l’inverse n’est pas exclu.

Selon la norme graphique occitane, le mot s’écrit avec ch, puisqu’il est emprunté au français.

graphie occitane normalisée

Chicana

notation phonétique API

[ʃiˈkanə]